



LA POLITIQUE D'INTEGRATION DES ETRANGERS DANS L'EGYPTE PHARAONIQUE AU NOUVEL EMPIRE

[Étapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 22-05-2025 / Date de retour d'instruction : 29-05-2025 / Date de publication : 15-07-2025

Amani KOFFI

Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo (Côte d'Ivoire)

✉ koffi1991@gmail.com

&

Assa Dramane TRAORE

Université des Sciences Sociales et de Gestion, Bamako (Mali)

✉ assatra84@gmail.com

Résumé : L'étude de la politique étrangère au cours de la période pharaonique en Égypte met en exergue le débat concernant l'immigration ainsi que le processus d'intégration des étrangers dans le contexte égyptien, s'étendant du XVI^e au Xe siècle avant notre ère. Cette recherche vise à examiner les stratégies mises en œuvre par les pharaons du Nouvel Empire pour gérer les flux d'immigration des étrangers en se concentrant particulièrement sur les dynamiques sociales, politiques et économiques élaborées pour intégrer ces groupes (Asiatiques, Libyens, Nubiens, etc.) dans la société égyptienne. Cette investigation repose sur une analyse rigoureuse des sources primaires, notamment des inscriptions royales, des annales historiques et des correspondances diplomatiques telles que les lettres d'El Amarna, ainsi que sur des études archéologiques attestant de la présence d'étrangers dans l'Égypte antique. La spécificité de ces sources souligne qu'en dépit de l'adoption de politiques variées envers les populations migrantes, l'Égypte ancienne a manifesté une relative ouverture à l'égard des étrangers. Certains groupes d'immigrants ont acquis un rôle crucial dans divers domaines tels que les sphères militaires et économiques ou ont été relégués à des fonctions subalternes.

Mots clés : Égypte pharaonique, Etrangers, Immigration, Intégration, Politique.

Abstract: The study of foreign policy in Pharaonic Egypt traces the debate on immigration and the process of integrating foreign peoples into Egyptian society between the 16th and 10th centuries BC. The aim of this study is to examine the methods adopted by the pharaohs of the New Kingdom in managing the flow of foreign immigration, in particular through the social, political and economic dynamics put in place to integrate these foreign populations (Asians, Libyans, Nubians, etc.) into Egyptian society. The study is based on a historical-critical analysis of primary sources, such as royal inscriptions, historical annals and diplomatic correspondence such as the Amarna letters, as well as archaeological studies attesting to the presence of foreigners in ancient Egypt. The specific nature of the sources reveals that ancient Egypt, although it adopted a variety of policies towards migrant populations, was relatively open to foreigners. Certain groups of immigrants became essential elements in the military and economic spheres or were kept in subordinate roles.

Key words: Foreigners, Immigration, Integration, Pharaonic Egypt, Politics

Introduction

L'Égypte ancienne a été une terre d'immigration, qui tout au long de son histoire, a eu à se confronter avec l'autre, c'est-à-dire les étrangers¹⁰⁹. Cette rencontre s'est faite, soit hors des frontières, soit en recevant les populations étrangères de gré ou de force chez elle. Les pharaons du nouvel empire voulaient faire de l'Égypte un empire puissant comme elle l'a été sous l'Ancien Empire (J. Pirenne, 1965, p.141).

L'Égypte pharaonique entre le XVI^e et le Xe siècle avant notre ère a été un carrefour d'immigration par diverses populations attirées par la prospérité économique et la stabilité politique de la région. La migration, qu'elle soit volontaire ou forcée, est un phénomène récurrent durant cette période, marquée par des guerres, des échanges commerciaux et des alliances diplomatiques. L'étude de la politique d'intégration des étrangers dans la société égyptienne, souvent perçue comme conservatrice et profondément attaché à ses traditions, pose des questions cruciales sur la gestion des relations interculturelles, l'influence des populations migrantes sur le tissu social et économique et la capacité du pouvoir central à maintenir la cohésion nationale.

L'iconographie représente quelquefois les étrangers chargés de tributs destinés à l'Égypte (J.-P. Bamouan, 1985, p.252). Ce phénomène, loin de se limiter à des migrations de masse, comprend également des flux de petites communautés et d'individus venant d'horizons divers, tels que le Levant, la Nubie, la Libye. Le Nouvel Empire voit une Égypte non seulement aux prises avec des migrations massives, souvent liées aux guerres et aux relations diplomatiques, mais aussi à la prospérité économique attirant des étrangers en quête d'opportunités. Cette migration s'est accompagnée d'un besoin impérieux de régulation, de gestion et d'intégration des étrangers afin d'assurer la pérennité de l'État égyptien.

Dans une analyse, P. Vernus (1994, pp. 49-64), montre la conception de l'étranger dans la vision égyptienne du monde et leur destinée sociale en Égypte. Il affirme que les étrangers sont en grand nombre en Égypte. Ils ont migré en Égypte à la suite des infiltrations pour répondre à un certain nombre de besoins par leurs technicités que les Égyptiens ne parvenaient pas à satisfaire eux-mêmes.

Cette recherche se veut un éclairage sur les mécanismes d'intégration sociale, économique et politique mis en place par les pharaons pour gérer cette diversité ethnique croissante. En étudiant les politiques adoptées vis-à-vis des populations migrantes, cette étude vise à comprendre comment l'État égyptien a su équilibrer l'accueil des étrangers tout en préservant une hiérarchie sociale stricte et des traditions culturelles millénaires.

Pour atteindre cet objectif, une approche pluridisciplinaire sera mise en œuvre, alliant une analyse des sources historiques telles que les documents administratifs, les inscriptions monumentales et les données archéologiques. Ceci permettra de retracer

¹⁰⁹ Cette conception est exprimée dans la phraséologie égyptienne. On peut citer les Nubiens, les Hittites, les Mitanniens, les Perses, les Grecs, les Romains, etc.



les trajectoires de ces populations étrangères et d'examiner les mesures adoptées pour leur intégration. L'étude des récits historiques offre une compréhension approfondie de la politique d'assimilation et ses impacts sur l'évolution des structures sociales de l'Égypte ancienne. Ainsi, se pose la question suivante : comment l'État pharaonique a-t-il réussi à intégrer les populations étrangères dans les différentes structures de sa société ?

Cette contribution s'articulera autour de deux axes principaux. Le premier concerne l'exploration des dynamiques migratoires à travers l'analyse des causes historiques ayant conduit aux migrations vers l'Égypte. Le second se penche sur les politiques d'intégration instaurées par les pharaons, mettant en lumière les mécanismes d'assimilation ainsi que les rôles attribués aux étrangers au sein de la société égyptienne.

1. Le processus d'installation des étrangers en Égypte dès le XIV^e siècle

La présence des étrangers en Égypte ancienne est un fait qui date depuis l'époque thinite et traverse pratiquement toutes les périodes de l'histoire égyptienne¹¹⁰. Toutefois, au Nouvel empire, l'immigration va s'accroître davantage à cause des tensions dans certains espaces comme au Proche-Orient. En outre, dans l'optique d'étendre les frontières égyptiennes et d'assurer le développement de l'État pharaonique conduit les *Nesout* à rechercher une main d'œuvre pouvant agir dans plusieurs domaines. Ces lignes suivantes examineront l'identité des populations étrangères et les raisons qui fondent leurs présences réelles sur le sol égyptien.

1.1. La conception de l'étranger selon les Égyptiens

L'Égypte antique est considérée comme une terre d'immigration. En effet, de nombreux groupes ethniques venus des contrées voisines, Nubiens, Libyens et ressortissant d'une vaste aire proche-orientale ont largement contribué à augmenter la population de l'Égypte à l'intérieur de ses frontières (B. Menu, 2012, pp. 51-68).

Les Égyptiens ayant conscience de leur valeur se considéraient comme des maîtres aborigènes de leur pays et étaient aimés des dieux. Par conséquent, ils voyaient les autres peuples comme des descendants des ennemis des dieux comme le montre ce texte :

Pour la ville travaillent les Bédouins, les étrangers, abomination de Dieu, les gens des îles. Les hommes du Sud remontent le courant, les hommes du Nord le descendent, tous les pays étrangers sont rassemblés et porteurs de tributs

¹¹⁰ Les grandes périodes de l'Égypte pharaonique selon le découpage du prêtre Manéthon se présente de la manière suivante : Époque Thinite 1^{ère} et 2^{ème} dynastie (3000-2780 av. J.-C.), Ancien Empire ou Empire Memphite : 3^{ème} à la 6^{ème} dynastie (2780-2263 av. J.-C.), Première Période Intermédiaire : 7^{ème} à la 10^{ème} dynastie (2263-2065 av. J.-C.), le Moyen Empire : 11^{ème} à la 12^{ème} dynastie (2065-1785 av. J.-C.), 2^{ème} Période Intermédiaire : 13^{ème} à la 17^{ème} dynastie (1785-1580 av. J.-C.), Le Nouvel Empire 18^{ème} à la 20^{ème} dynastie (1580-1085 av. J.-C.) et la 3^{ème} Période Intermédiaire 21^{ème} à la 30^{ème} dynastie (1085-332 av. J.-C.).

pour le dieu parfait de la Première Foix, Aâkherperkarê qu'il vive éternellement (C. Lalouette, 1984, p.91).

Dans ce texte, certains peuples sont nommés comme les Bédouins qui sont des tribus nomades de Canaan à la frontière nord-est de l'Égypte et ceux des îles considérées comme venus de la mer Égée. À côté de ces étrangers susmentionnés, nous avons d'autres immigrants sur le sol égyptien que l'on peut distinguer des Égyptiens en fonction de leurs tenues (Voir figure 1). Cela dit la perception de l'étranger par les Égyptiens dénote de l'image que ceux-ci se font de leur pays par rapport aux autres territoires. Ils considéraient les autres peuples comme des « sous-hommes » et rejetés des dieux. A. Erman et H. Ranke corrobore cette assertion en considérant les Égyptiens comme un peuple intelligent, doué et d'une grande énergie (1976, p.48). Cependant, à voir de près, les tâches quotidiennes étaient autant gérées par les Égyptiens que par les populations étrangères. À partir de la figure 1, nous pouvons remarquer la différence entre l'étranger et l'Égyptien tant au niveau vestimentaire, de la coiffure et parfois des stratifications. La figure ci-dessous met respectivement en relief un Égyptien, un Libyen, un Asiatique et un Nubien. Toute cette catégorie de population afflua en Égypte pour diverses raisons.

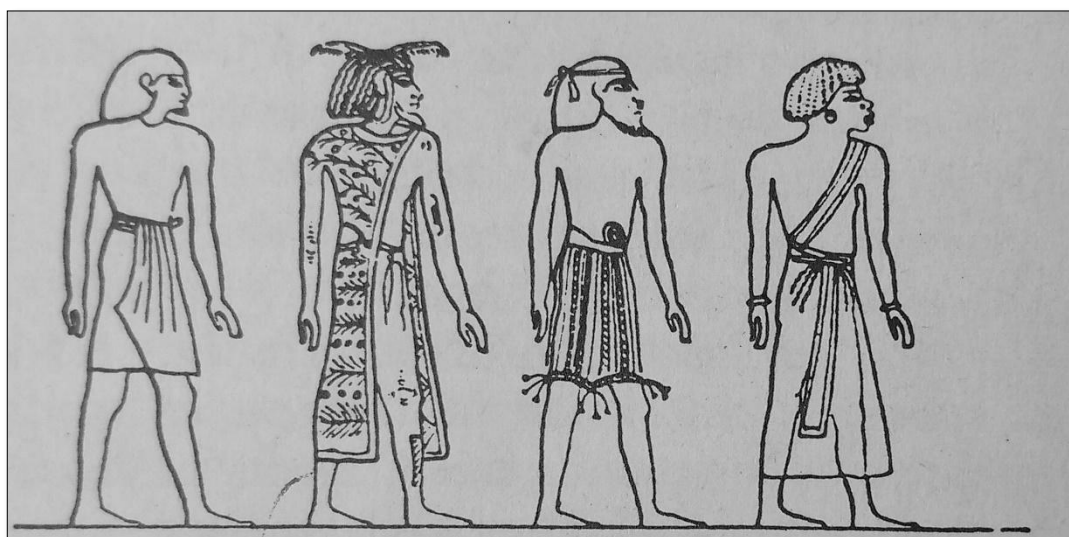


Figure 1 : Égyptien, Libyen, Asiatique et Nubien

Source : A. Erman et H. Ranke, La civilisation égyptienne, Paris, Payot, 1976, p. 47.

1.2. Le flux de la population et les motifs de la présence étrangère sur le sol égyptien

Au regard de l'image que les Égyptiens donnaient à l'étranger, on peut se poser la question de savoir : quel était le type d'étranger que l'on pouvait trouver en Égypte et pour quelles raisons, ces peuples y immigraient ?



Les plus anciennes mentions d'immigrés installés en Égypte sont celles de prisonniers libyens, nubiens ou asiatiques. Ces prisonniers étaient souvent attribués aux grandes institutions qui composaient l'État égyptien, en particulier les temples. Au nouvel empire, l'Égypte débarrassée des Hyksôs¹¹¹ doit reconstituer son empire¹¹². Ainsi, Thoutmosis premier du nom (1530-1520 av. J.-C) réussit à étendre les frontières de l'empire égyptien et à soumettre les peuples ennemis qualifiés de Neuf Arcs¹¹³. Cette victoire du pharaon sur ses ennemis entraîne une forme de migration que nous qualifions de migration forcée et volontaire. En effet, la victoire du *nesout*¹¹⁴ va susciter une migration des peuples du nord vers Thèbes pour lui témoigner leur allégeance et soumission comme l'indique le texte suivant : « Puissant est Horus, seigneur du Double Pays. Les chefs des Bédouins et leurs tribus lui rendent hommage, se prosternent jusqu'à terre, cependant que les gens de l'intérieur dansent pour lui et s'inclinent devant son uraeus » (C. Lalouette, 1984, p.91). Il convient de signaler que dans sa politique de conquêtes au Nouvel Empire, les provinces conquises étaient soit sous protectorat, soit gardait une certaine autonomie mais devaient payer tributs à l'Égypte.

À côté de ce type de migration, nous avons également la présence des étrangers déportés ou en transit. En effet, la volonté de domination incluse dans l'idéologie pharaonique augure chez les pharaons de la XVIII^e dynastie comme Thoutmosis III (1504-1450 av. notre ère) une volonté d'enrôler des soldats étrangers dans son armée car les Égyptiens à la base n'étaient pas des soldats de métiers. Selon G. Husson et D. Valbelle, (1992, p.150), les troupes étrangères enrôlées dans l'armée égyptienne permettaient l'acquisition d'armes en grande quantité, car souvent ces soldats viennent avec leurs propres armes lors de leur captivité. Leurs armes sont saisies et servent désormais aux troupes du pharaon. Loin d'être des armes réduites à la défense de l'empire pharaonique, elles servent à projeter les opérations extérieures. En outre, les annales de Thoutmosis III rapportent, lors du triomphe de la bataille de Megiddo en 1481 av. J.-C., le *nesout*, obtient plusieurs butins composés en partie de :

340 prisonniers vivants (...) les femmes de ce vil ennemi et les princes qui étaient avec lui [474 personnes] ; 38 maryanu leur appartenant ; les enfants de ce vil ennemi et les princes qui étaient avec lui : 87 personnes ; 5 maryanu leur appartenant ; 1 796 serviteurs et servantes ainsi que les enfants ; 103 non-combattants, qui avaient abandonné ce vil ennemi à cause de la faim. Au total : 2 503 personnes. (C. Lalouette, 1984, p.99).

Thoutmosis III décomptait-il soigneusement le nombre de captifs, qui à la suite de chacune de ses campagnes, furent donnés au temple d'Amon. Ces captifs viennent

¹¹¹ Peuples étrangers d'horizons divers ayant occupé l'Égypte de la Deuxième période intermédiaire jusqu'à sa libération en 1580 avant notre ère.

¹¹² La réunification des Deux Terres, c'est-à-dire, la Basse Égypte et la Haute Égypte en un même territoire.

¹¹³ Il s'agit des ennemis traditionnels de l'Égypte à savoir les Libyens, les Asiatiques, les Nubiens, les Hittites, les Mitanniens et bien d'autres peuples du Proche-Orient, Cf. Dominique VALBELLE, *Les neuf arcs. L'Égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin, 1990, p.135.

¹¹⁴ Cette expression indique le souverain Égyptien.

accroître le nombre déjà fort riche de population à cette époque. À ceux-ci, s'ajoutaient les captures individuelles dont les soldats particulièrement méritants se voyaient gratifiés pour leur usage personnel. Dans le prolongement des guerres, les peuples assujettis à l'Égypte comprenaient aussi des contingents de personnes serviles qui s'y étaient ainsi implantées. Le flot de travailleurs immigrés qui venaient régulièrement grossir la population égyptienne provenait également des déportés de Nubie qui intervenaient dans la police pour la protection des limites égyptiennes.

Par ailleurs, une autre forme de flux des populations étrangères concernait les progénitures des chefs étrangers. L'une des stratégies du pharaon afin d'éviter de nouvelles révoltes des vassaux, emmenait en Égypte des fils des chefs qui serviraient d'otages. Selon N. Grimal (1988, p.277) : « ces captifs, seront élevés dans la tradition égyptienne avant d'être renvoyés dans leur royaume pour prendre la succession de leurs pères ».

Ainsi, naît une forme de protectorat permettant à l'Égypte de matérialiser sa présence dans les territoires conquis du Proche-Orient. Ces enfants des élites étrangères étaient emmenés en Égypte et élevés à l'intérieur du palais et placés souvent sous la dépendance du harem. Certains pouvaient être renvoyés dans leur pays d'origine pour occuper la place d'un père disparu. Mais la majorité demeurait dans l'espace pharaonique où il leur arrivait de faire carrière.

Outre ces formes, durant le nouvel empire, il a existé une immigration politique ou diplomatique. En effet, après la bataille de Qadesh de l'an V de Ramsès II, c'est-à-dire en 1296 av. J.-C., le *nesout* conclut un traité avec Hattuşili III incitant ce roi hittite vers 1280, à fixer le partage de leurs zones d'influence en Syrie, à renoncer à la guerre et aux empiètements territoriaux, à une assistance militaire mutuelle contre les ennemis extérieurs et les révoltes de vassaux. Le traité prévoyait également l'extradition des réfugiés politiques et des émigrés volontaires, la sauvegarde des biens et des personnes pour les réfugiés politiques et les émigrés volontaires. Certes, la déportation n'entraîne pas un nombre aussi important de populations mais elle reste un canal puissant que les pharaons utilisaient.

En somme plusieurs types d'étrangers sous diverses formes ont occupé l'espace égyptien durant le nouvel empire. Nous pouvons en citer, les prisonniers de guerres, les migrations diplomatiques, volontaires, militaires, transitaires, des populations libres d'horizon divers. Cependant, dans la sous-section qui suit, nous allons examiner les stratégies mises en place par les *nesout* pour mettre à contribution cette présence étrangère sur le sol égyptien.

2. L'administration pharaonique face à l'intégration des étrangers

L'intégration est le processus qui permet à une personne ou à un groupe de personnes de se rapprocher et de devenir membre d'un autre groupe plus vaste par l'adoption de ses valeurs et des normes de son système social. Dans le cadre de cette analyse, on va voir les mesures prises par l'État égyptien pour l'insertion des étrangers dans sa société.



2.1. Les étrangers dans les structures socio-économique et militaire

Dès leur arrivée en Égypte, les étrangers étaient dirigés selon l'ordre du pharaon vers divers centres ou nomes adaptés pour l'occasion selon leur qualité et leurs capacités, avant d'être affectés à une tâche précise dans une fondation royale, dans l'armée ou chez un particulier (G. Husson et D. Valbelle, 1992, p.116).

L'Égypte sous les règnes de puissants pharaons tels qu'Ahmosis, Thoutmosis III, Ramsès II, a connu une expansion territoriale significative. Cette extension vers le Proche-Orient et la Nubie a intégré des populations diverses, avec des répercussions notables sur les sphères économiques et militaires. Le matériel archéologique égyptien de Palestine et de Nubie sont là pour en témoigner (D. Valbelle, 1990, p.43).

L'Égypte a été un pôle commercial majeur pendant le nouvel empire et la présence des étrangers dans les structures économiques est évidente à travers les sources égyptiennes. Bien que le commerce fût étatique, le Mitanni, les Hittites et les royaumes cananéens apportaient des produits exotiques tels que l'encens, le cuivre et l'or en donations au *Nesout*.

Le développement de la liaison entre les pays proche-orientaux comme Byblos, le Mitanni, les Hittites, etc. et l'Égypte des pharaons, a permis la construction de lignes de fortifications ou l'aménagement d'un grand port sur le littoral, visant à faire de l'Égypte le centre d'une économie qui engloberait tout l'univers (C. Lalouette, 1995, p.306). Des étrangers participaient à ces échanges, parfois comme intermédiaires ou même en tant que résidents dans des villes comme Thèbes ou Memphis. Le Papyrus Harris, rédigé sous Ramsès III, évoque également la présence d'artisans et d'ouvriers étrangers, souvent capturés lors de campagnes militaires et réaffectés à des projets de construction, comme les temples ou les palais royaux. Ces artisans, venus de Nubie, de Libye ou de Syrie, contribuaient à la grandeur architecturale de l'Égypte. Leur travail était supervisé, mais ils étaient également intégrés dans la hiérarchie économique, recevant des rations alimentaires et des vêtements en échanges de leurs services.

Les étrangers étaient présents dans la structure militaire comme nous l'avions signalé plus haut. En effet, entre 1580-1085 av. notre ère, l'armée était l'un des premiers postes où les étrangers se sont intégrés à la société égyptienne. La raison de cette intégration résulte de la nécessité stratégique de maintenir des forces militaires importantes. Les documents historiques, comme les annales de Thoutmosis III ou les inscriptions du temple de Karnak, témoignent de la participation active des étrangers dans les campagnes militaires.

Dans l'enseignement du roi Kheti III à son fils Merikarê antérieur à cette période d'étude, le *nesout* montre l'importance d'une ville égyptienne pour les étrangers. Il le dit en ces termes : « La Ville de Medenyt a été établie. L'un de ses côtés est irrigué par les lacs Amers ; vois, elle est le cordon ombilical des étrangers ; ses murailles sont faites pour le combat, ses nombreux soldats et ses habitants savent prendre les armes » (C. Lalouette, 1984, p.54).

Medenyt est une ville située à la frontière orientale du Delta. L'expression « le delta est le cordon ombilical des étrangers » évoque l'idée que le delta du Nil, en tant que zone fertile et riche, est un point d'attraction et de connexion pour les populations étrangères. Tout comme un cordon ombilical relie un fœtus à sa mère, fournissant des nutriments et une protection, le delta offre des ressources vitales (eau, terres agricoles) et des opportunités économiques. Ainsi, cette métaphore souligne le rôle central du delta dans l'accueil et l'intégration des étrangers en Égypte, en faisant un lieu où différentes cultures se rencontrent et s'enrichissent mutuellement.

Ces étrangers formaient de larges contingents dans l'armée égyptienne, regroupés en camps, puis en colonies sur le territoire égyptien afin de mieux les administrer (G. Husson et D. Valbelle, 1992, p.115). Selon les écrits égyptiens de l'époque pharaonique, comme illustre l'histoire de Sinouhé, le roi d'Égypte est décrit comme « le dieu bienfaisant, dont la crainte était répandue parmi les nations étrangères. Il est un maître de sagesse, aux desseins parfaits et aux commandements excellents, selon l'ordre duquel on va et vient. » (G. Lefebvre, 1982, p.9). Par conséquent, chaque nouvelle arrivée d'immigrants ou de prisonniers représentait pour le pharaon l'opportunité d'élaborer une nouvelle stratégie de gestion adaptée à la conjoncture présente.

Les prisonniers de guerre capturés lors des batailles, comme la bataille de Megiddo (vers 1457 av. J.-C.) ou celle de Qadesh (vers 1274 av. J.-C.), servaient de main d'œuvre dans les temples, dans le domaine agricole ou développait le métier des artisans et d'autres en ce qui concerne les femmes dans le harem. Des preuves archéologiques bien qu'en antérieur attestent de l'acculturation onomastique de certains étrangers. Par exemple, le prêtre d'*Onouris* labourant son champ est suivi d'un Asiatique *Sobekiry*¹¹⁵ qui semait des graines contenues dans un sac. Par ailleurs, lors de la bataille de Qadesh entre Ramsès II et les Hittites de Muwatalli, les sources égyptiennes confirment la présence de mercenaire dans l'effectif du pharaon. Ces soldats étrangers pour certaines sources étaient qualifiés de *Na'arin*, c'est-à-dire les

¹¹⁵ Le nom égyptien d'un Asiatique. On voit que ce nom est formé avec celui d'un dieu crocodile égyptien nommé Sobek. Dieu protecteur, parrain de la fertilité du Nil. Sobek apparaît comme une divinité positive. Son principal héritage s'incarne dans le caractère sacré des crocodiles du Nil, l'une des espèces les plus développées en Afrique aujourd'hui.



petits gens souvent évaluées de façon arbitraire à 2 000 hommes environ (K. Amani, 2023, p.224).

Les textes égyptiens font état d'un grand nombre de butins pris par l'Égypte au nombre desquels se trouve plusieurs captifs étrangers (C. Lalouette, 1984, pp. 99-100). Ces derniers permettaient à l'Égypte de former une armée de métier et de moderniser son armement. Ils étaient aussi utilisés pour le contrôle de Megiddo, ville carrefour conduisant aux pays d'Alašiya et Arzawa zones riches respectivement en cuivre et en étain.

En revanche, la situation des hommes et des femmes au sein des foyers est volontairement évoquée sur les monuments privés qui nous révèlent leur existence. On note une familiarité avec les Égyptiens qui va de la confiance à des unions mixtes.

Autant les Nubiens ont été très tôt assimilés pour être principalement recrutés dans les services étatiques de la défense (armée, police, patrouilles frontalières) ou installés sur les domaines agricoles royaux, autant les « Asiatiques » (*Āamou*¹¹⁶) furent souvent considérés comme des éléments turbulents dont les mouvements méritaient d'être surveillés et encadrés (B. Menu, 2012, pp.8-15).

À travers les biographies des nomarques d'Éléphantine, l'existence de services de renseignement efficaces, de troupes renforcées par les auxiliaires nubiens et la mise en place de responsables indigènes acquis aux valeurs égyptiennes. Les nomarques ne sont pas les seuls agents du roi dans les déserts et à l'étranger. Les titulatures gravées sur les monuments de ces chargés de mission et les inscriptions rupestres qu'ils ont laissées en commémoration sur le lieu de leurs interventions complètent notre information, de manière moins explicite mais sans doute plus objective affirme (D. Valbelle, 1998, p.93).

À côté des garnisons étrangères où vivent des soldats, souvent accompagnés de leur famille, des prêtres et éventuellement quelques civils, des terres sont attribuées aux mercenaires comme aux soldats, ainsi que des charges de gouverneur. D'après Hérodote, repris par (D. Valbelle, 1990, p.241) : « chaque militaire recevait 12 aroures ». Qu'en est-il de leur intégration religieuse et culturelle ?

2.2. L'intégration religieuse et culturelle des étrangers dans l'idéologie pharaonique

L'intégration religieuse et culturelle des étrangers dans l'idéologie pharaonique est un aspect essentiel de la politique d'assimilation mise en œuvre par les pharaons,

¹¹⁶ Les *Āamou*, appellation que l'on traduit habituellement par « Asiatiques », désignent à la fois les sédentaires vivant dans le couloir syro-palestinien et les nomades parcourant le Sinaï et les franges orientales de la vallée du Nil.

en particulier durant le nouvel empire (1580-1085 av. J.-C.). L'Égypte, en tant que puissance majeure, entretenait des relations complexes avec ses voisins, intégrant des populations étrangères à travers des processus politiques, religieux et culturels. Ce phénomène se manifestait par l'adoption progressive de pratiques et de croyances locales par les populations étrangères, mais également par l'incorporation d'éléments étrangers dans la culture égyptienne.

Sur le plan religieux, les étrangers en Égypte étaient progressivement intégrés au panthéon local. Cela est évident dans le cas des dieux syro-palestiniens comme Baal, qui furent assimilés dans le panthéon égyptien. Baal, le dieu de la guerre et de l'orage, devint un dieu important pour l'armée égyptienne sous le règne de Ramsès II. Comme l'indique Donald Redford, « Baal fut incorporé dans le culte officiel de l'État égyptien, souvent confondu avec Seth, dieu égyptien de la tempête et du chaos ».

Au Proche-Orient, les divinités égyptiennes étaient très sollicitées au point où les pharaons sont comparés au dieu Baal :

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon Soleil : message d'Aziru, ton serviteur [...] Je ne dévie pas des ordres du roi, mon seigneur, mon dieu et mon Soleil. Puisque tu es comme Baal et tu es comme le Soleil, alors comment des serviteurs pourraient-ils mentir à mon seigneur, mon dieu. (W. L. Moran, EA 159, 2004, p.591).

Ce processus de syncrétisme religieux montre comment les divinités étrangères étaient perçues non comme des menaces, mais comme des éléments pouvant renforcer le pouvoir divin du pharaon. Les étrangers résidant en Égypte étaient aussi invités à participer aux pratiques religieuses locales, ce qui servait à les intégrer davantage dans le tissu social. Les tombes de certains hauts fonctionnaires étrangers révèlent des inscriptions mentionnant leur adoration des dieux égyptiens, tout en conservant certains de leurs cultes d'origine. Par exemple, la tombe de Ben-Azen, un Cananéen, montre un mélange de traditions égyptiennes et cananéennes dans les rites funéraires : « Message d'Aziru [...] je ne dévie pas des ordres du roi, mon seigneur, mon dieu et mon Soleil. Puisque tu es comme Baal et tu es comme le Soleil, alors comment des serviteurs pourraient-ils mentir à mon seigneur, mon dieu. Vois je vais (re)bâtir Šumur » (W. L. Moran, EA 159, 2004, p.395).

Culturellement, les étrangers étaient intégrés via divers mécanismes, notamment l'adoption de la langue et des coutumes égyptiennes. Les Asiatiques installés en Égypte étaient souvent égyptianisés en termes de vêtements, de coiffure et de noms¹¹⁷. Les étrangers qui arrivaient en Égypte adoptaient rapidement les attributs de la culture dominante, en particulier lorsqu'ils montaient dans la hiérarchie sociale. Le phénomène de l'acculturation était particulièrement visible au sein de l'armée et de

¹¹⁷ Onomastique et statut des immigrés syro-palestiniens dans l'Égypte du Moyen Empire (openedition.org)



l'administration. Les soldats, une fois établis en Égypte, se mariaient souvent aux Égyptiennes et leurs descendants adoptaient la culture égyptienne tout en continuant à servir le royaume. Le cas des mercenaires *sherden* est emblématique : ces guerriers, originaires de la Méditerranée orientale, furent intégrés dans les forces militaires égyptiennes, mais certains devinrent aussi des propriétaires terriens, adoptant les coutumes égyptiennes tout en conservant une identité distincte.

En effet, l'intégration des étrangers dans l'idéologie pharaonique repose sur le principe de la *Maât*, l'ordre cosmique et la justice que le pharaon avait pour mission de maintenir. Les étrangers, en entrant dans le cadre religieux et culturel égyptien, contribuaient à renforcer cette harmonie. Ramsès II, dans ses inscriptions à Abou Simbel, se présente comme le roi qui unifie les peuples sous son règne, consolidant l'idée d'un pouvoir universel.

Selon J. Assmann, (1989, p.19) : « l'idéologie royale égyptienne incorporait les étrangers non pas comme des menaces, mais comme des agents du maintien de l'ordre cosmique, une fois qu'ils étaient subordonnés au pouvoir du pharaon ». Cette vision faisait partie intégrante de la conception du monde par les Égyptiens, où la diversité des peuples n'était pas vue comme une faiblesse, mais comme une richesse tant qu'elle était subordonnée à l'autorité royale.

Lors du mariage entre la princesse de Mitanni et le pharaon Aménophis III, son père Tušratta, a envoyé comme dot plusieurs personnes en Égypte qui constituent le personnel de la princesse. Ces tractations matrimoniales permettent en occurrence de peupler le harem royal. Le roi de Mitanni, en faisant accompagnée la princesse en mariage au roi d'Égypte, la faisait suivre de femmes et hommes de son entourage. Cela est attestée par les lettres d'El Amarna : « Le départ de la mariée pour l'Égypte était escortée de femmes et d'hommes au nombre de 270 femmes, 30 hommes sont le personnel-de-dot » (M. William L., 2004, EA 5, p. 164). Ce personnel pouvait servir dans le harem de l'épouse royale.

Cependant, le complexe palatial n'était pas réservé qu'aux dames égyptiennes mais aussi aux étrangères qui assuraient le rôle d'éducatrices que de maîtresses du lieu (D.Valbelle, 1990, p.191). En outre, des mercenaires nubien installés à Gébelein¹¹⁸ et conservaient tous les signes extérieurs de leur culture d'origine se conformaient aux

¹¹⁸ Gebelein, également connue sous le nom d'Inerty, Per-Hathor, Pathyris, Aphroditopolis, est une ville d'Égypte. Elle est située à environ 40 km au sud de Thèbes, dans le gouvernorat de Qena. La ville est connue pour son cimetière, où des découvertes archéologiques s'étendant de la période prédynastique au Moyen Empire ont été trouvées.

pratiques funéraires égyptiennes en élevant des stèles à leur nom. On lit sur l'une d'elle :

J'étais un excellent citoyen -nds- qui agissait d'un bras ferme, à la tête de toutes ses recrues. J'ai acquis des bœufs et des chèvres. J'ai acquis des silos de grains de Haute Égypte. J'ai acquis les droits sur un champ. J'ai fait un bateau de 30 (coudées) et un petit bateau qui transporte celui qui n'a pas de bateau pendant la saison de l'inondation. Je l'ai acquis dans la maison de mon père Iti, mais c'est ma mère Ibeb qui l'a fait pour moi. J'ai surpassé cette ville dans sa totalité en rapidité, les Nubiens comme les Égyptiens du Sud (D.Valbelle, 1990, p.191).

Entre le XVI^e et le Xe siècle avant J.-C., l'Égypte pharaonique se présentait comme un carrefour migratoire, attirant diverses populations grâce à ses conquêtes, son commerce et sa diplomatie. La politique d'intégration des étrangers se traduisait par un syncrétisme culturel, la pratique de mariages mixtes et l'accueil de réfugiés, souvent intégrés dans des projets locaux. Bien que la société fût stratifiée, les étrangers avaient la possibilité d'acquérir des droits en respectant les lois égyptiennes et en adoptant la religion locale.

Conclusion

Le nouvel empire marque un tournant important dans l'histoire de l'Égypte pharaonique en matière de gestion des flux migratoires et d'intégration des étrangers. Cette étude, nous éclaire sur les stratégies complexes mises en œuvre par l'État pharaonique pour gérer la diversité croissante des populations présentes sur son territoire. Les migrations, souvent liées aux conquêtes militaires, aux échanges commerciaux et aux alliances diplomatiques, ont conduit à un brassage de populations qui a enrichi la société égyptienne tout en la confrontant à des défis de gestion interne.

L'intégration des étrangers, loin d'être un processus linéaire, reflétait les priorités et les besoins fluctuants du pouvoir pharaonique. Les populations migrantes sont à la fois des sources de main-d'œuvre et des symboles de la suprématie égyptienne. Cependant, elles étaient aussi perçues comme une menace potentielle à l'ordre établi. Ainsi, la politique d'intégration s'est souvent traduite par une assimilation partielle, encadrée par des restrictions juridiques, sociales et religieuses, destinées à maintenir la primauté de l'Égypte tout en profitant des compétences et des ressources des nouveaux arrivants.

Les étrangers dans l'Égypte du nouvel empire n'étaient pas de simples captifs ou mercenaires, mais ils étaient souvent intégrés dans les structures socio-économiques



et militaires de l'État. Leurs contributions à l'économie, que ce soit à travers l'artisanat ou le commerce, et leur rôle dans l'armée, ont joué un rôle clé dans la prospérité et la puissance de l'Égypte à cette époque. L'Égypte pharaonique, grâce à sa capacité d'adaptation et à sa résilience, a su transformer ces migrations en un levier de puissance tout en préservant l'harmonie sociale et religieuse. Ce modèle d'intégration offre une perspective unique sur l'art de gouverner dans l'antiquité et sur la manière dont les sociétés anciennes pouvaient accueillir la diversité sans renoncer à leurs valeurs fondamentales.

Références bibliographiques

ASSMANN Jan, (1989), *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, Julliard.

BAMOUAN BOYALA Jean-Pierre, (1985), *Contribution à l'étude de la Nubie et des Nubiens à travers les sources égyptiennes de la IIIe à la XXe dynastie, recherches textuelles et iconographiques. (Etat des questions et problèmes)*, Thèse de doctorat 3^e cycle, sous la direction de J. Cl. GOYON, Université Lyon II.

DESROCHES-NOBLECOURT Christiane, (2007), *La Femme au temps des pharaons*, Paris, Lgf.

ERMAN Adolf, RANKE Hermann, (1976), *La civilisation égyptienne*, Paris, Payot.
FEBVRE Lucien, (1938), *La terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire, L'évolution de l'humanité IV*, Paris, Albin Michel.

GRIMAL Nicolas, (2014), *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, Fayard.

HUSSON Geneviève et VALLBELLE Dominique, (1992), *L'Etat et les Institutions en Égypte*, Paris, Armand Colin.

KOFFI Amani, (2023), *Les relations entre l'Égypte ancienne et le Proche-Orient au Nouvel Empire (1570-1085 av. J.-C.)*, Thèse pour le doctorat, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny.

LALOUETTE Claire, (1984), *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte I. Des pharaons et des hommes*, Paris, Gallimard.

LALOUETTE Claire, (1997), *Mémoires de Thoutmosis III*, Paris, Calmann-lévy.

LEFEBVRE Gustave, (1982) *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, Librairie d'Amérique et d'orient.

MASPERO Gaston, (2006), *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, Paris, Librairie Orientale et Américaine. Réed. Genève, Arbre d'or.

MENU Bernadette, (2012), « Onomastique et statut des immigrés Syro-palestiniens dans l'Égypte du Moyen Empire », *Droit et Cultures, Revue internationale interdisciplinaire*, N°64.

MORAN William L., avec la collaboration de V. Haas et G. Wilhelm , (2004), *Les lettres d'El-Amarna. Correspondance diplomatique du pharaon*. Traduction française de Dominique COLLON et Henri CAZELLES, Paris, Les Editions du Cerf, Paris.

PIRENNE Jacques, (1965), *La religion et la morale dans l'Égypte antique*, Paris, Albin Michel.

TALLET Pierre, (2000), « Des étrangers dans les campagnes d'Égypte au Nouvel Empire », *Méditerranées* 24.

VALBELLE Dominique, (1990), *Les neuf arcs. L'Égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin.

VALBELLE Dominique, (1998), *Histoire de l'Égypte pharaonique*, Paris, Puf.

VERNUS Pascal, (1994), « Les étrangers dans la civilisation pharaonique », *Bulletin, Cercle Lyonnais d'Égyptologie Victor Lorent*, N° 8.